

*Rapports de comités*

**M. le vice-président:** La députée connaît les articles du Règlement régissant la présentation des pétitions, comme tous ses collègues, j'imagine. Il faut, tout d'abord, résumer très brièvement l'objet de la pétition. C'est ce qu'a fait la députée jusqu'ici, mais elle s'est parfois attardée. Lorsque des pétitions traitent toutes du même sujet, je demande alors aux députés de les regrouper pour fins de présentation. Je comprends le point de vue de la députée qui nous a rappelé qu'elle doit les présenter à la Chambre. Elle a raison, mais elle peut les regrouper et les présenter en bloc au bureau du greffier. Elle peut ensuite dire à ses électeurs, ou aux personnes à qui elle s'adresse, que les pétitions en question ont été présentées à la Chambre.

**Mme Copps:** Monsieur le Président, je respecterai votre décision, mais je crois que les habitants de Calgary souhaiteraient faire entendre leur voix au même titre que ceux de Kingston ou d'Oromocto. J'estime donc qu'en regroupant leurs pétitions respectives simplement pour pouvoir leur envoyer une lettre leur disant que je les ai présentées ne signifie pas pour autant qu'ils ont fait entendre leur voix à la Chambre des communes.

**M. le vice-président:** Je rappelle pour la dernière fois à la députée qu'elle peut évidemment dire de quel endroit viennent ses pétitions, que ce soit de Calgary ou d'ailleurs au Canada, sans pour autant lire toute la page d'introduction de chacune d'entre elles. Voilà ce que je voulais lui faire comprendre.

**Une voix:** Elle a maintenant ses notes en main.

**Mme Copps:** Conformément à la décision de la présidence, je voudrais présenter une pétition provenant de Calgary. Elle est signée par plusieurs dizaines de personnes qui demandent au gouvernement de révoquer les modifications injustes apportées à la Loi sur l'assurance-chômage.

Veillez me croire, monsieur le Président, lorsque je vous dis que j'en ai des centaines d'autres que je réserve pour un autre jour.

**Mlle Nicholson (Trinity):** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Je crois que la Chambre serait d'accord, à l'unanimité, pour revenir à la présentation des rapports des comités si vous lui en faisiez la demande.

**M. le vice-président:** Y a-t-il accord unanime?

**Des voix:** D'accord.

\* \* \*

## COMPTES PUBLICS

PRÉSENTATION DU 13<sup>E</sup> RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

**Mlle Aideen Nicholson (Trinity):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur de présenter le treizième rapport du Comité permanent des comptes publics. Si la Chambre y consent, j'ai l'intention d'en proposer l'adoption plus tard aujourd'hui.

[*Note de l'éditeur: Voir les Procès-verbaux d'aujourd'hui.*]

**M. Heap:** Monsieur le Président, j'invoque le Règlement. Vous avez décidé de revenir à la présentation des rapports des comités et c'est chose faite maintenant. Je pensais que vous reviendriez à la présentation des pétitions, car je voulais en présenter une moi aussi.

**M. Hnatyshyn:** C'est exact.

**M. le vice-président:** Nous reprenons la présentation des pétitions.

\* \* \*

## PÉTITIONS

## ON DEMANDE L'EXPANSION DES PROGRAMMES DE LOGEMENTS COOPÉRATIFS

**M. Dan Heap (Spadina):** Monsieur le Président, j'ai l'honneur et le plaisir de présenter une pétition signée par un certain nombre d'habitants de Halifax, en Nouvelle-Écosse, et de Saint-Jean, au Nouveau-Brunswick, qui demandent au gouvernement de rejeter toutes les recommandations visant à réduire les subventions gouvernementales actuelles consenties au titre du logement coopératif et, pour assurer la stabilité du développement résidentiel communautaire, de maintenir, voire d'étendre, le programme de logements coopératifs. Et vos pétitionnaires ne cesseront de prier.

\* \* \*

## LES COMITÉS DE LA CHAMBRE

TRAVAIL, EMPLOI ET IMMIGRATION—ADOPTION DU 7<sup>E</sup> RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

**L'hon. Ray Hnatyshyn (président du Conseil privé):** Monsieur le Président, des consultations ont eu lieu entre les partis, et vous pourrez constater que la Chambre accepte que je présente la motion suivante, qu'elle est disposée à adopter à l'unanimité, sans débat:

Que le 7<sup>e</sup> rapport du comité permanent du travail, de l'emploi et de l'immigration, déposé à la Chambre le mercredi 28 mai, soit adopté.

**M. le vice-président:** La Chambre consent-elle à l'unanimité à ce que le président du Conseil privé (M. Hnatyshyn) propose sa motion?

**Des voix:** D'accord.

**M. le vice-président:** La Chambre a entendu les termes de la motion. Lui plaît-il de l'adopter?

**Des voix:** D'accord.

(La motion est adoptée.)

COMPTES PUBLICS—ADOPTION DU 13<sup>E</sup> RAPPORT DU COMITÉ PERMANENT

**Mlle Aideen Nicholson (Trinity):** Monsieur le Président, si la Chambre est d'accord, je propose:

Que le 13<sup>e</sup> rapport du comité permanent des comptes publics, présenté aujourd'hui à la Chambre, soit adopté.